

Liquidateur judiciaire amiable desirant demissionner de ce poste

Par woody48, le 31/07/2010 à 13:01

Bonjour,

j ai accepter en juin 2009 de devenir liquidateur de la societe de mon frere, celui etais gerant non salarie, et pas d'emplyer.

il ne m as rien laisser et je ne sais pas ou il se trouve actuellement, je recois constament des des frais a payer taxe, tva etc .comment m y prendre vu qu il a fermer ses comptes en banques.et/ou est ce que je peux demissionner de ce poste qu arriveras t il

d avance je vous remercies